

Réglementation de Course Duathlon XS et S, Relais**Réglementation Sportive 2018 FFTRI**

Cette épreuve Duathlon « S » est ouverte à tous licenciés ou non :
À partir de la catégorie cadet, Junior et plus.

Epreuve relais

Les distances maximales autorisées pour une seule discipline sont fonction de la catégorie d'âge :

- ❖ Benjamin : Distance XS
- ❖ Minime : Distance S
- ❖ Cadet : Distance M
- ❖ Junior : Distance L

Les relayeurs peuvent effectuer plusieurs disciplines sous réserve que le format de course total soit ouvert à leur Catégorie d'âge en individuel.

Zone de passage toutes disciplines en relais

Elle est matérialisée dans l'aire de transition à l'emplacement de l'équipe

Dispositions particulières (p 63)

Pour pouvoir prétendre au classement par club affilié à la Fédération Française de Triathlon, les équipiers doivent être titulaires d'une licence Fédération Française de Triathlon « compétition » au sein du même club.

D'autres compositions d'équipe sont possibles, mais dans ce cas, l'équipe ne pourra pas utiliser le nom d'un club.

Concurrent

Dans la zone de passage de relais, à minima un contact physique, entre relayeurs doit être exécuté, mais de préférence la transmission du dossard ou de la puce validera le passage de relais.

Seule l'aide entre les relayeurs d'une même équipe, à l'emplacement qui leur est réservé dans l'aire de transition, est autorisée.

Pour les épreuves XS, S et relais les triathlètes non titulaires d'une licence triathlon compétition FFTRI en cours de validité devront présenter la licence en cours de validité du club ou un certificat de non contre indication à la pratique du triathlon et s'acquitter de la somme de 2 ou 5 euros pour le pass-journée.

Les règles applicables à cette compétition sont celles en vigueur au sein de la FFTRI.

Lors de son inscription chaque athlète reconnaît avoir pris connaissance du règlement de la compétition et l'accepter.

La présence au briefing est proposée et est fortement recommandée pour tous les triathlètes

Tout aide de l'extérieur non prévue par l'organisateur est interdit.

Protocole d'arrivée**Classement**

Le classement d'un concurrent, ou d'une équipe, est constaté et validé par l'arbitre. Le chronométrage débute au départ de l'épreuve et s'arrête quand l'athlète, ou l'équipe, franchit la ligne d'arrivée (temps passé aux transitions, ravitaillements, etc... compris). La précision du Chronométrage s'effectuera à la seconde.

En cas d'ex-aequo

Individuel ou en relais : le concurrent individuel ou le coureur de l'équipe ayant réalisé le meilleur temps course à pied sera le mieux classé.

Course en équipe : l'équipe la mieux classée est celle dont le troisième concurrent est le mieux classé.

Prix et récompense :

Tous les athlètes inscrits sur une course ont accès à la grille de prix associée, sans possibilité de la réserver à une catégorie d'athlètes.

Les prix versés par l'organisateur sont remis aux concurrents récompensés. Dans le cas d'un contrôle Antidopage, l'organisateur ne verse les prix qu'après validation par les instances fédérales.

Les épreuves « Jeunes » ne permettent en aucun cas l'attribution de prix en argent. Un podium avec remise de coupe, médaille, cadeaux ou bouquet peut être mis en place pour honorer les premiers(es)

Zone de propreté :

L'organisateur mettra à disposition des concurrents des zones identifiées sur lesquelles les concurrents pourront abandonner leurs matériels, déchets et emballages divers à proximité des ravitaillements. Ces zones devront être de dimensions suffisantes pour permettre une dépose sans arrêt et garantir la sécurité des concurrents. Elles seront identifiées par un panneau « début de zone de propreté » et un panneau « fin de zone de propreté ».

Procédure d'intervention des arbitres (P.33 4.2)

Les procédures d'intervention des arbitres sont applicables aux concurrents avant, pendant et après l'épreuve. Dès le retrait du dossard jusqu'à la fin de la proclamation des résultats, un concurrent peut être averti, sanctionné, mis hors course. Seuls les arbitres officiels de la Fédération Française de Triathlon, dûment affectés à l'épreuve et revêtus de la chasuble officielle, peuvent appliquer ces procédures. Leur décision est irrévocable.

Liste des sanctions (p.33 4.3)

Nouveauté : Plus de carton noir / Carton Bleu

Sanction	Raison	Informations à l'Athlète		Effet
Avertissement Verbal	La faute est sur le point d'être commise	Sifflet + N°Dossard	Motivation de l'avertissement	
Carton Jaune « Stop&Go »	<i>Mise en conformité la faute pouvant être corrigée</i>	Sifflet + N°Dossard + Carton	- Annoncer « Stop », motiver la sanction - remise en conformité de l'athlète - Annoncer Go pour faire repartir l'athlète	
Carton Bleu	Uniquement sur la partie Cycliste pour une faute d'Aspiration-Abri	Sifflet + N°Dossard + Carton	Annoncer « Pénalité »	<i>Zone de pénalité</i>
Carton Rouge Disqualification	- La faute ne peut être corrigée - Transgression évidente - Refus de se conformer aux injonctions de l'arbitre	Sifflet + N°Dossard + Carton	Annoncer « Disqualifié », motiver la sanction, récupérer le dossard puis demander de stopper la course	Arrêt de la course
Carton Rouge Mise Hors Course	- Rattrapé - éliminé - Temps limite - Concurrent isolé (au sas contrôle "contre la montre/équipe")	Sifflet + N°Dossard + Carton	Annoncer « Hors course », motiver la sanction (*), récupérer le dossard puis demander de stopper la course	Arrêt de la course
Disqualification automatique	- 3 Cartons bleus - Absence de dossard à l'arrivée - Non respect du nb de tours - Pénalité non effectuée	Pas d'information		Pas de classement
Pénalité	Boucle	Temps		
Carton Bleu	Distances XS, S -> 100-300m M -> 300-500m L, XL, XXL -> 1000-1500m	Distances L, XL, XXL -> 5min		La sanction doit être gérée par l'athlète